

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'AMÉNAGEMENT AUX EXAMENS - SESSION 2020

Pour pouvoir être traité, le dossier de demande devra contenir :

- ↪ **Le formulaire de demande** d'aménagement d'épreuves à remplir par le candidat et/ou sa famille (**document 1** à demander à l'établissement)
- ↪ **Les informations pédagogiques** renseignées et signées par le professeur principal (**document 2** à demander à l'établissement)
- ↪ Les informations médicales actualisées **qui précisent la nature du handicap ou de la maladie chronique et ses retentissements sur la scolarité** (Comptes rendus médicaux, bilans, résultats biologiques...)
ATTENTION : Toute attestation se limitant à préciser que le candidat a besoin d'aménagements ne pourra être prise en compte
- ↪ Si le candidat bénéficie :
 - d'un projet d'accueil individualisé (PAI) : Joindre la copie intégrale du PAI
 - d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) : Joindre la copie intégrale du dernier GEVASCO
 - d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) : Joindre la copie **intégrale** du PAP (*Avis médical+Page1+grille des aménagements*)

En cas de trouble des apprentissages:

- ↪ le dernier bilan orthophonique comprenant une évaluation lecture et orthographe.
- ↪ Le bilan psychométrique, si déjà fait
- ↪ Selon les cas : le bilan psychomoteur, le bilan d'un ergothérapeute
- ↪ Les deux derniers bulletins scolaires en votre possession
- ↪ L'original d'un devoir (de français ou d'histoire-géographie ou philosophie) réalisé en situation de contrôle et corrigé par le professeur, et une dictée pour le DNB

Le dossier **complet** est à adresser au plus tard à la date de clôture des inscriptions à :

DSDEN78 - Service du Dr Jaya BENOIT
Aménagements des examens
BP 100
78053 Saint Quentin en Yvelines Cedex

Les réponses aux familles se faisant par mail, nous vous invitons à vous assurer d'avoir bien renseigné votre adresse mail sur le document 1.

ATTENTION :

Les dossiers hors délai ne seront pas traités.

Les dossiers incomplets seront retournés aux candidats, les médecins ne pouvant rendre d'avis médical.

**DEMANDE D'AMENAGEMENT DES EPREUVES AUX EXAMENS POUR LES
CANDIDATS PRESENTANT UN HANDICAP**

FORMULAIRE A REMPLIR
PAR LE CANDIDAT OU SON REPRESENTANT LEGAL

SESSION 2020

EXAMEN :classe..... SERIE/SPECIALITE :.....

NOM (en lettres capitales) et Prénoms du candidat :

.....

Date de naissance :/...../.....

NOM des responsables légaux (pour les candidats mineurs) :

Adresse :

.....

.....

Adresse électronique :@.....

Tél. :

Etablissement fréquenté (pour les candidats scolarisés) :

.....

Le candidat est-il suivi par la MDPH ? Oui Non

Un PPS a-t-il été mis en place ? Oui Non

Un PAI a-t-il été mis en place ? Oui Non

Un PAP a-t-il été mis en place ? Oui Non

Si oui merci de joindre le document à votre demande

L'élève a-t-il bénéficié de mesures particulières pour un autre examen ou concours ?

Non Oui Préciser : quel examen et quels aménagements ? (joindre éventuellement la photocopie de la décision).....

Je, soussigné(e),..... sollicite :

les aménagements d'épreuves suivants :

Liste donnée à titre informatif : le médecin, au regard du dossier médical, peut ne pas donner suite à tout ou partie des aménagements mentionnés.

.....

.....

.....

l'étalement du passage de l'examen sur plusieurs sessions (préciser les modalités souhaitées)

.....

.....

la conservation de notes (mesures réservées aux candidats ayant échoué à l'examen, sous réserve de la réglementation de chaque diplôme) (préciser discipline et notes obtenues)

.....

.....

A..... le.....
Signature du candidat (ou du représentant légal si le candidat est mineur)

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES SUR LE DEROULEMENT DE LA SCOLARITE
ANNEE SCOLAIRE 2019/2020
A REMPLIR UNIQUEMENT PAR LE PROFESSEUR PRINCIPAL

EXAMEN :**SERIE/SPECIALITE :**

NOM – PRENOM DU CANDIDAT :

Date de naissance :/...../.....

Etablissement fréquenté:.....

*Pour les candidats scolarisés, le chef d'établissement, en lien avec le professeur principal et/ou les professeurs concernés, atteste les difficultés rencontrées par le candidat et les mesures particulières mises en œuvre durant l'année scolaire. - **JOINDRE UNE COPIE DES TROIS DERNIERS BULLETINS SCOLAIRES** -*

DIFFICULTES RENCONTREES

Coter 0=pas de difficulté à 4=difficultés majeures

En précisant si cette cotation intègre les aménagements mis en place Oui Non

	0	1	2	3	4
En expression orale					
En lecture de textes ou d'énoncés					
En lecture d'images, cartes, figures					
En compréhension du texte lu					
En logique, raisonnement					

	0	1	2	3	4
Pour finir les contrôles dans les délais impartis					
Pour fournir un travail écrit (fatigabilité, écriture peu pas lisible, difficultés en production ou en copie)					
Pour orthographier même les mots courants (Erreurs, écriture phonétique)					
Autres :					

AUCUN AMENAGEMENT (élève n'ayant jamais signalé une situation de handicap)

AMENAGEMENTS EFFECTIVEMENT MIS EN PLACE : dans le cadre d'un PAI d'un PPS d'un PAP

Aménagement du temps

Préciser.....

Mode d'évaluation

Préciser.....

Aide à la prise de note Secrétaire lisant les consignes Secrétaire écrivant sous la dictée de l'élève

Préciser pour quelles matières

Utilisation d'un ordinateur en classe préciser si ordinateur du centre ordinateur de l'élève

Préciser pour quelle(s) matière(s), (si logiciels, lesquels habituellement).....

Photocopies des cours

Oralisation des consignes, devoirs écrits transformés en interrogation orale

Dictée aménagée :

Autres Préciser.....

AUTRES AIDES

Aide humaine (préciser les activités incombant à l'AVS).....

Matériel adapté Préciser.....

Autres Préciser.....

L'élève a-t-il bénéficié de mesures particulières pour un autre examen ou concours ?

non oui, lesquelles.....

Coordonnées de la personne dans l'établissement susceptible d'être contactée par le médecin désigné par la CDAPH pour des renseignements complémentaires :

Nom : Fonction.....

Tél : mail :

Fait à..... le.....

Signatures et tampon du chef d'établissement et du professeur principal